

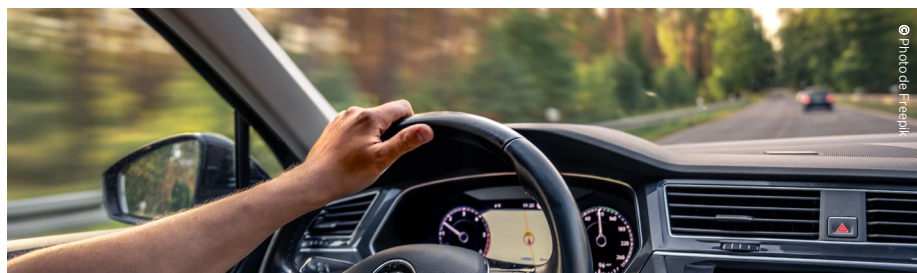
INFO RAPIDE



Rungis, le 6 mars 2026

CPF et permis de conduire

Fin du permis via le CPF, une nouvelle attaque contre les droits des salariés !



La validation par le Conseil constitutionnel de la loi de finances pour 2026 entérine une mesure inacceptable : l'interdiction pour les salariés d'utiliser leur Compte Personnel de Formation (CPF) pour financer leur permis de conduire. Sous couvert d'économies budgétaires, le gouvernement ampute une nouvelle fois les droits des travailleurs.

Analyse de cette régression sociale majeure

1. Un hold-up sur le salaire différé des travailleurs

Le CPF n'est pas un « cadeau » de l'État : il est financé par les cotisations et représente une part du salaire différé des travailleurs. En restreignant son utilisation, le gouvernement empêche les salariés de disposer librement de leurs droits à la formation. C'est une confiscation inacceptable d'un outil d'émancipation professionnelle.

2. Une double peine : précarisation et fracture territoriale

Le permis de conduire n'est pas un luxe, c'est le premier passeport pour l'emploi. Cette mesure va frapper de plein fouet les publics les plus fragiles :

- **Les jeunes travailleurs et les précaires** : Le coût du permis (souvent entre 1 500 et 2 000 euros) représente un obstacle financier infranchissable sans l'aide du CPF.
- **Les ruraux et périurbains** : En dehors des grandes métropoles pourvues en transports en commun, la voiture est indispensable pour aller travailler, faire les 3x8 ou accepter des missions d'intérim. Cette loi renforce l'inégalité territoriale et isole les travailleurs des zones moins denses.

PERSONNES À CONTACTER

Patrick **BLAISE**
Secrétaire Général
06 82 09 02 97

Olivier **ETHEVE**
Secrétaire Général Adjoint
06 73 59 09 89

Thierry **VALENTIN**
06 03 22 88 68



3. La sécurité routière sacrifiée sur l'autel de l'austérité

Comme le souligne l'association *40 millions d'automobilistes*, transférer la charge financière intégralement sur les salariés est irresponsable. Face à l'impératif vital de se rendre au travail pour nourrir leur famille, de nombreux travailleurs risquent de basculer dans la clandestinité (conduire sans permis ni assurance). L'État crée lui-même les conditions d'une insécurité routière et juridique, plongeant les salariés dans des situations d'extrême vulnérabilité.

4. Une vision déconnectée des réalités du monde du travail

Priver les Français de cet outil d'autonomie démontre une méconnaissance totale du quotidien des travailleurs. Comment exiger de la flexibilité et de la mobilité de la part des salariés tout en leur retirant le principal moyen de l'acquérir ?

